
Deuxièmes Rencontres du GALET
16 mars 2018
Cité Internationale Universitaire
Compte rendu

Jean-Luc Nardone, le président de la SIES, accueille les présents à la Maison de l'Italie. La matinée sera consacrée à trois réflexions autour de nos spécialités et des champs disciplinaires qui lui sont propres. Deux objectifs sont visés : 1) faire connaître nos spécialités, autrement dit « ce que nous faisons » ; 2) démentir l'idée que nous ne sommes que des enseignants de langue.

Des disciplines en études étrangères
Maison de l'Italie

Céline Frigau Manning, « Le gai traduire. Pratiques de la traduction théâtrale à l'Université »

Cette première intervention présente le travail d'un collectif né en 2012 à l'Université Paris 8, mutualisé entre le Master Traduction et le département d'études théâtrales, visant à traduire chaque année une écriture théâtrale italienne contemporaine engagée, susceptible de renouveler le regard du public français sur la scène italienne. Là où le traducteur se retrouve habituellement seul, ce collectif de traduction théâtrale appelé *La Langue du Bourricot* vise à interroger le traduire ensemble. Quatre pièces ont été traduites jusqu'ici et publiées aux Presses du Midi. L'une d'entre elles a, par ailleurs, été représentée sur scène. Ce travail, en lien avec le projet de recherche *Traduction(s) collective(s)* mené au sein du Labex Arts-H2H, a par ailleurs fait l'objet d'une création scénique jouée lors du festival Universscènes et au TGP de Saint-Denis.

Si les initiatives de ce type essaient, attestant la vigueur de la réflexion menée, à l'Université, sur des formats pédagogiques innovants alliant théâtre et traduction, la spécificité du collectif *La Langue du Bourricot* est la nature collective de ce processus de traduction qui s'appuie sur la pratique corporelle et théâtrale pour explorer la dramaturgie du texte et ouvrir les possibilités traductives. Loin de se limiter à un entre-deux langues, et ce séminaire a réuni des étudiants de sept nationalités différentes, issus des formations Théâtre, Italien, mais aussi Littérature comparée, Genre ou encore Production et gestion de la culture. Le principe est que la pièce est traduite à plusieurs reprises par tous les membres. Chaque semaine de nouveaux groupes se forment pour travailler en amont des séances plénières en créant un espace autonome en dehors de la salle de cours qui est aussi une salle de pratique théâtrale. En séance plénière, un canevas se monte à partir des discussions et de toutes ces voix une voix émerge, celle du texte final, par la lente validation, à l'unanimité, de la traduction.

Céline Frigau Manning s'appuie notamment sur des travaux de Jacques Rancière, tels que *Le maître ignorant*, ou d'Éloi Recoing, « Poétique de la traduction théâtrale » (2010) : « Oui, il faut te dépendre de toi./ Te dépouiller des oripeaux d'une langue usée jusqu'à la corde pour tenter de conquérir dans ta langue une langue singulière à la hauteur de l'original. Traduire : dans un même mouvement, s'affirmer comme sujet et devenir soi-même impersonnel. »

Nathalie Caron et Caroline Rolland-Diamond, « Pourquoi le mot civilisation ne convient plus »

Le terme est introduit à la fin des années 1960, afin de sortir du « tout littérature » et ainsi désigner une approche pluridisciplinaire qui répondait aux attentes des étudiants et des enseignants de l'époque. Il a conduit à la division tripartite en littérature, civilisation et linguistique. 50 ans après, il est important de réfléchir à la pertinence de ce terme.

Un numéro de la *Revue française des études américaines*, de janvier 2000 prononce pour la première fois le diagnostic de « malaise de la civilisation », à propos en particulier de l'appellation « civilisationniste », qui désignerait ceux qui ne sont ni littéraires, ni linguistes. Aujourd'hui le problème que pose l'appellation est d'autant plus prégnant que sont apparus de nouveaux champs disciplinaires que l'on ne sait où classer, en particulier ce que l'on désigne dorénavant souvent par « études visuelles ». Certes, le terme de « civilisation » présente l'avantage d'être trans-frontières, mais il ne désigne pas une discipline constituée. Il regroupe des disciplines, en particulier l'histoire, la sociologie, la science politique. Deux des symptômes du malaise est que le CNU continue d'intituler les sections 11 à 15 comme « Langue et littérature », et que les descriptifs des sections – notamment celui de la 11^e – restreint le plus souvent l'histoire à l'histoire des idées.

Ce mot de « civilisation » est donc imprécis ; il est aussi associé à un jugement de valeur. Au XVIII^e siècle, il est compris comme le processus de « civilisation », dans le sens de « rendre civilisé autrui » ; il est, par conséquent, lié aux réalités de la colonisation. Au XIX^e siècle et à la période contemporaine, on retrouve ces mêmes connotations (qui sont également présentes dans l'intitulé de la section 11 du CNU : langue et littérature anglaise *et anglo-saxon*, ce dernier adjectif renvoyant à la conquête normande, donc également au colonialisme [*il semblerait que les sections se soient mises d'accord pour des changements d'appellation – études anglophones, études slaves, études scandinaves en particulier – mais ceux-ci ne sont pas encore visibles sur le site web*]). La notion est alors associée à la celle de « progrès ». Le contexte de l'emploi du terme en études étrangères est celui de la Guerre froide. Sa légitimité aujourd'hui est problématique (*cf. The Clash of Civilization* de Samuel Huntington ; ou encore les nombreuses occurrences du mot dans des ouvrages comme *Le grand remplacement* de Renaud Camus). Pour ces raisons, le mot semble aujourd'hui impropre.

Le mot en effet pose des problèmes d'ordre méthodologique que l'on peut constater dans les travaux produits par les étudiants, en Master, voire en doctorat. L'approche dite civilisationniste (lorsqu'elle n'est pas « civilisationnelle ») engendre des généralisations, un manque de rigueur scientifique, des différenciations artificielles (par exemple entre commentaire de texte de civilisation et commentaire de texte historique). Il est donc temps de réfléchir à ce que l'on enseigne vraiment lorsqu'on enseigne « la civilisation » ; quel message fait-on passer à nos étudiants lorsqu'on dit étudier « la civilisation » (américaine, britannique, allemande, hispanique, italienne, japonaise, chinoise, arabe, russe) ?

Tout cela conduit, par ailleurs, à une fragmentation : les historiens s'orienteront vers des associations d'historiens ; idem pour les sociologues ou les spécialistes d'histoire politique. La cohésion de notre communauté est mise en cause.

Comment expliquer l'inertie institutionnelle ou la paresse intellectuelle qui fait que la notion de « civilisation » est toujours en vigueur, alors que le débat existe depuis la fin des années 90 au moins ? D'autant plus que, en revanche, l'appellation est en train de disparaître des départements

des universités aux Etats-Unis et qu'elle n'existe pas dans les universités britanniques [*qu'en est-il des universités allemandes, scandinaves ?*]. Dans le contexte actuel d'internationalisation de la recherche dans lequel nous vivons, le terme de « civilisation » est très difficilement traduisible.

Parmi les préconisations :

- Cesser d'utiliser de façon irréfléchie le terme « civilisation » ; réfléchir à l'emploi d'un autre terme, d'une autre expression.
- Revoir les libellés, par exemple, en introduisant le terme « culture » lorsque cela est pertinent (ce qui peut être simple, par exemple pour l'acronyme LLCER) ; parler de « sciences sociales »).
- Revoir également l'emploi des adjectifs (« civi américaine » lorsqu'on traite des Etats-Unis uniquement ; ou « civi brit » lorsqu'il est question de l'Irlande).
- Introduire à l'université des cours de méthodologie disciplinaire sur les recherches en archives, le travail de terrain ou encore la réalisation d'un entretien.

Discussion

Jean-Luc Nardonne signale que le mot « culture » toutefois pose également des problèmes puisque la littérature est incluse dans la culture. Il propose l'acronyme ECEL, voire ECELR (Études Culturelles En Langues Étrangères et Régionales) pourrait être envisagé. Nos signatures pourraient être les suivantes : Études italiennes. Spécialité Littérature de la Renaissance ; Études germaniques. Spécialité Histoire de l'Autriche ; Études anglophones. Spécialité Peinture anglaise des XVII-XIX^e siècles ; Études anglophones. Spécialité Histoire politique des États-Unis ; Études chinoises. Spécialité Poésie du XX^e siècle ; Études hispaniques. Spécialité Cinéma argentin ; Études hispaniques. Spécialité Musique médiévale espagnole ; Études japonaises. Spécialité Didactique ; Études slaves. Spécialité Théâtre et opéra de Russie ; Études arabes. Spécialité Politique du Proche-Orient au XX^e siècle.

Claire Tardieu ajoute que la didactique a connu un cheminement semblable à la civilisation. Mais la discipline s'est constituée.

Monica Michlin signale que, parmi les nouveaux champs, il faut ajouter les nouveaux médias. Elle ajoute que la répartition littérature/civilisation/linguistique dépend aussi des concours.

Erich Fisbach rappelle que pendant longtemps la littérature hispano-américaine était peu enseignée et peu étudiée, et que, parmi les hispanistes, si le mot « civilisation » est employé, on parle de catalanistes, de lusistes, de « siglodoristes », d'américanistes, autant de termes fourre-tout.

Céline Frigau Manning souligne que si elle apprécie l'usage de l'expression « études étrangères », l'expression ne peut être traduite en anglais par *foreign studies*. Elle ajoute que « Etudes Culturelles » inclus dans l'acronyme proposé renvoie aux *cultural studies*. Sur anglo-saxon elle nous recommande la lecture de « Les Anglo-Saxons » de Emile Chabal, <https://aeon.co/essays/the-anglo-saxon-is-not-american-or-british-but-a-french-alter-ego> ; enfin parmi les préconisations retenues, elle invite à ce que les questions sémantiques soient également posées par les revues qui publient des numéros « litté » et des numéros « civi »...

• **SITUATION DES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS FAISANT PARTIE DU GALET ET STRUCTURATION DU GALET**

Erich Fisbach, Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur (SHF)

La SHF a une cinquantaine d'années et compte environ 450 membres. Sa spécificité est qu'elle regroupe à la fois les hispanistes (spécialistes de l'Espagne), les américanistes, les catalanistes, les lusistes (incluant Brésil et Portugal). La SHF vise à promouvoir la défense de l'hispanisme au sens large. Nombre de ses préoccupations rejoignent celles du GALET (question de la réduction du nombre de postes, de la place du LANSAD, etc.).

Wilfrid Rotgé, Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES).

La SAES compte 2400 membres. Son fonctionnement est très proche de celui de l'AFEA. Une spécificité de la SAES est qu'elle a 27 sociétés affiliées. Elle organise un colloque annuel, qui aura lieu cette année à Nanterre autour du thème *Révolution(s)*. Elle a un système de bourses pour les doctorants et une publication électronique intitulée *Angles*. Elle comprend deux commissions importantes : une commission Recherche, qui a notamment travaillé sur les re-définitions de l'HDR dans le domaine anglophone, et l'autre Formations, qui a publié un livre blanc sur la formation aux études anglophones.

La SAES est, enfin, le membre le plus important d'ESSE (European Society for the Study of English), qui regroupe 32 sociétés européennes et qui organise un grand congrès en Europe tous les deux ans.

Jean-Luc Nardone, Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES).

Les chiffres de la SIES ne sont pas tout à fait comparables à ceux de la SAES... Elle compte environ 150 membres. Cette association existe depuis 54 ans.

Ses préoccupations actuelles sont semblables à celles du GALET, mais de façon peut-être plus aiguë dans la mesure où, par exemple, il y a uniquement 3 postes de MCF ouverts aux concours cette année, alors qu'il y a 250 étudiants sont inscrits en thèse cette année.

Valérie Lavoix, Association Française d'Études chinoises (AFEC).

L'AFEC rejoint cette année le GALET. Il s'agit d'une toute petite association, comptant de 100 à 200 membres selon les années, ce qui s'explique en partie du fait qu'il existe une autre association d'enseignants du secondaire (l'Association Française des Professeurs de Chinois).

Dans le supérieur, les philosophies, histoires, anthropologies chinoises, indiennes, japonaises ou coréennes ne sont pas présentes dans les UFR. L'Agrégation a été suspendue en 2012 et 2013. Cette année, il n'y a des postes qu'au concours interne : l'irrégularité des sessions a un effet délétère sur les études chinoises. Le CAPES a environ 15 postes par an, en raison du développement du chinois dans le secondaire, voire le primaire.

Il y a environ une centaine de thèses en chinois actuellement, soit une trentaine de thèses soutenues par an. Les docteurs doivent survivre pendant de longues années avant d'obtenir un poste.

Philippe Comte, Association Française des Russisants (AFR).

L'AFR vient de fêter ses 50 ans. Elle est désormais ouverte aux enseignants du secondaire et du supérieur. Elle regroupe environ 280-300 membres.

Le russe, dans le secondaire, représente environ 15000 élèves. Nous n'avons pas de chiffres fiables pour le supérieur.

L'AFR a une revue de recherche intitulée *Revue russe*. Pour le secondaire, elle organise des initiatives variées pour susciter l'intérêt des collégiens et lycéen pour la culture russe. Jusqu'à il y a quelques années, l'AFR participait, notamment, aux Olympiades — qui, depuis, ont cessé.

Les problèmes de reconnaissance des chercheurs comme ceux relatifs aux recrutements des professeurs du secondaire (le ministère ne met que très peu de postes aux concours et recrute des auxiliaires russophones), sont tout à fait semblables aux problèmes qui se posent dans le cadre du GALET.

Alain Bideau, Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur (AGES).

L'AGES est une association de défense et de promotion de l'allemand et des études germaniques. Elle a fêté ses 50 ans d'existence l'an dernier. Elle comprend actuellement environ 450 membres. L'allemand bénéficie d'un nombre de postes relativement important aux concours, mais avec parfois des problèmes de recrutement. La suppression des classes bilingues a nui au développement de l'enseignement de l'allemand.

Nathalie Caron, Association Française d'Études Américaines (AFEA).

Elle souligne tout d'abord, avant de prendre la parole, que le GALET comprend d'autres sociétés : ce matin, par exemple, la présidente de la SFEJ était présente.

L'AFEA comprend environ 900 membres, dont un tiers sont également membres de la SAES. Il s'agit d'une association qui publie deux revues : la *Revue française d'études américaine*, revue papier ainsi que sur CAIRN, et *Transatlantica*, sur revues.org. Elle offre plusieurs bourses de mobilité pour les chercheurs. L'AFEA finance par ailleurs la publication de deux thèses par an dans la collection Americana des Presses universitaires de Paris Sorbonne. Elle bénéficie régulièrement de l'aide de l'ambassade pour le Congrès annuel, ainsi que de subventions de la part de l'Institut des Amériques.

En ce qui concerne les problématiques, elles recourent les problèmes évoqués ce matin : autour de la notion de civilisation, mais également celle des arts visuels.

La question des concours est également importante, en raison de l'absence de corpus au CAPES d'anglais. L'Agrégation, quant à elle, se caractérise par un retour d'auteurs canoniques et l'AFEA suit cette question des programmes.

• **COMPTE RENDU DU RENDEZ-VOUS À LA DGESIP AVEC ANNE-SOPHIE BARTHEZ, CONSEILLÈRE FORMATIONS DE FRÉDÉRIQUE VIDAL, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE.**

La question des postes aux concours a été évoquée. **Le GALET propose que le nombre de postes soit rendu visible en amont.** Par exemple, dont le nombre pourrait être défini en fonction d'un plan

quadriennal, ce qui permettrait d'avoir une vision à long terme sur la question des postes et une forme de stabilité.

Sara Thornton (Paris-Diderot et DGESIP) précise que le Ministère est à l'écoute de la situation des langues, de leur enseignement et recherche, ainsi que la question de l'internationalisation des langues en France. Elle invite le GALET à poursuivre le dialogue avec Anne-Sophie Barthez.

Jean-Luc Nardone prend la parole pour confirmer que la rencontre avec la DGESIP était importante et que le maintien de ce dialogue est essentiel. Il signale un des points qui l'inquiète et qui inquiète les membres de la SIES : la possibilité de faire passer le CAPES à la fin de la L3, ce qui est très préoccupant pour la formation des futurs certifiés. Il signale également que, lors de la réunion avec Madame Barthez, **la possibilité d'un rendez-vous entre le GALET et la Ministère de l'Éducation nationale a été évoquée, mais que, jusqu'à présent ce rendez-vous n'a pas encore eu lieu.** Enfin, il signale qu'une meilleure articulation entre le secondaire et le supérieur serait souhaitable pour revoir, par exemple, le contenu des manuels du secondaire.

• LES CONCOURS

Monica Michlin prend la parole pour revenir sur la **réduction de 15 à 20% du nombre de postes aux concours dans le domaine des langues**, ce qui est tout à fait cohérent avec une politique de réduction budgétaire. Par ailleurs, dans certaines universités, même lorsque certains postes sont maintenus, les universités sont amenées à les « geler » durant un an ou deux pour pouvoir assurer les dépenses courantes des universités. Enfin, elle revient sur la situation actuelle des jeunes docteurs qui n'ont plus actuellement de débouchés professionnels réels. **La question n'est plus : « où aurai-je un poste ? » mais « est-ce que j'aurai un poste ? ».**

Claire Tardieu revient sur le *Livre blanc de la formation en études anglophones* et sur l'historique du CAPES pour dire que, dans les années 50, le CAPES a été placé à la fin de la L3 (il était suivi de deux ans de stage pratique et d'épreuves théoriques).

Erich Fisbach souhaite, à son tour, revenir sur le cas de la place **de l'Agrégation depuis la mise en place de la mastérisation** ; il est en effet très problématique de parler de mastérisation de l'Agrégation car le jour de l'admissibilité, un candidat doit être titulaire d'un Master complet, sous peine de voir son admissibilité déclarée irrecevable. **Erich Fisbach souligne par ailleurs que dans son université, comme dans d'autres, la préparation à l'Agrégation d'espagnol a disparu avec la mastérisation (l'Agrégation d'espagnol n'est plus être préparée dans les Pays de la Loire).**

Nathalie Caron revient sur **le danger que court l'Agrégation** : certaines universités – telles que Sorbonne Université -- poussent à la création d'un Master Agrégation de manière à ce que soient comptabilisés les agrégatifs dans les dotations de l'université. Cela pourrait être interprété comme un premier symptôme d'une disparition prochaine de l'Agrégation.

Sara Thornton répond qu'elle n'a pas entendu parler de suppression des concours à l'heure actuelle.

Jean-Luc Nardone signale que **l'autonomie des universités et la mastérisation font que, naturellement, les préparations ferment.** Ce que l'autorité administrative n'avait pas réussi à faire, ce sont les considérations économiques qui y conduisent et la conséquence de tout cela est une inégalité territoriale.

Valérie Lavoix pose la question des **rapports entre le GALET et la Société des Agrégés.** Jean-Luc Nardone répond qu'il a écrit à la Présidence de la Société des Agrégés au moment de la pétition

contre les réductions drastiques du nombre de postes offerts aux concours, mais il s'agit essentiellement d'une association de collègues du secondaire. Cette pétition a tout de même permis d'observer notre division : le GALET fait exception en ce sens, mais il y a tout de même eu plusieurs pétitions très semblables en réponse à la réduction des postes au concours qui ont fragmenté ce qui aurait pu être une réponse plus massive si elle avait été cohérente.

Est évoquée la question de la **précarité des enseignants du secondaire et du supérieur** en raison de la politique de recrutement contractuel.

Monica Michlin souligne que **le gouvernement a annoncé avoir fait le choix de financer la certification en langues en « externe »** (tests proposés par des entreprises privées comme Cambridge, IELTS ou TOEFL), détournant ainsi de l'argent public vers ce marché privé des tests, alors que nos collègues (notamment en LANSAD) sont formés à faire ces évaluations selon les normes européennes (CLES). Claire Tardieu signale qu'une thèse a récemment été soutenue en 2017 à ce sujet par Stéphanie MacGaw.

Par ailleurs, **la voilure des postes en études anglophones a chuté lors de la campagne synchronisée 2018** : sur 45 postes de MCF, cette année, 10 sont fléchés en LANSAD, 5 LEA, 11 didactique, linguistique ou acquisition, 3 traduction, ainsi que 2 en TICE on se rend compte alors que 4 seulement sont fléchés en littérature, 2 en civilisation américaine et 6 en civilisation britannique. À la lecture de ces chiffres, on comprend la catastrophe à laquelle se trouvent confrontés les jeunes docteurs, même brillants, en civilisation ou littérature. **La question de l'avenir de nos disciplines se pose vraiment**, alors même que les TD de L1 sont remplis à hauteur de 40 étudiants par groupe. Le fait que les budgets n'aient pas été anticipés pour répondre au baby boom de l'an 2000 est le fruit d'une volonté politique.

Jean-Luc Nardone revient également sur le fait que **la bi-admissibilité à l'Agrégation a été supprimée sans que personne n'en parle**. Or, c'est tout de même un coup porté à nos collègues du secondaire. Il signale, par ailleurs, que, pour la première fois, on observe une **rupture entre les collègues qui enseignent en première année et, de façon générale, en Licence et les collègues qui enseignent au niveau Recherche (doctorants, Masters)**. Cette fracture à l'intérieur de l'université, parmi les enseignants-chercheurs, est une nouveauté.

Monica Michlin ajoute qu'il y a également une **différence entre universités**. Le gouvernement veut des universités de recherche intensive par opposition aux universités de formation qui, tout au plus, iront jusqu'au MEEF et, sinon, se limiteront à la Licence.

Jean-Luc Nardone résume la situation en disant que **la situation actuelle conduit à ce que le savoir se perde**. Nous avons donc une responsabilité dans la sauvegarde de nos savoirs. Il insiste aussi sur l'idée que le ministère a aussi besoin de nous pour « bien » enseigner les langues : il peut être dangereux de se marginaliser.

Au sujet du savoir, Valérie Lavoix revient sur le **caractère délétère du financement de la recherche par projet pour les études aréales**.

Alessandro Giacone revient sur le fait que certains collègues extra-européens ne peuvent pas se présenter aux concours de recrutement. Une autre proposition envisageable serait, par exemple, d'octroyer aux collègues du secondaire docteurs des points pour obtenir leur mutation. Claire Tardieu signale que cela a été fait en Grande-Bretagne il y a quelques années afin de permettre l'accès de la recherche au secondaire.

Nathalie Caron précise qu'à l'issue de ces Rencontres, le GALET mettra à jour **une liste des attentes concrètes à soumettre au Ministère**. Elle annonce que dorénavant **le GALET a un blog**.
<https://galet.hypotheses.org>

Christian Tremblay, Président de l'Observatoire européen du Plurilinguisme (OEP), évoque la réflexion que mène actuellement l'OEP pour savoir quelle doit être la **politique linguistique au niveau des universités**, d'où un projet de colloque qui aura lieu à l'automne sur le thème de *La gouvernance linguistique des universités et enseignements supérieurs*.

Alessandro Giacone signale aussi l'intérêt d'avoir une **bonne représentation auprès des ambassades et consulats**, afin d'avoir un relai officiel qui permettrait d'avoir plus de poids dans certaines revendications.

• PARCOURSUP

Parmi les universités mobilisées pour l'instant, figurent Toulouse-Jean Jaurès, Montpellier 3, Nantes, Rennes. Il est important de diffuser sur nos messageries et réseaux sociaux les informations au sujet du mouvement et de la situation actuelle, ainsi que de la mise en place de ParcoursUp. On est en train de créer une **inégalité territoriale patente**.

La majorité des présents s'accorde sur le fait que le GALET soutient la mobilisation contre ParcoursUp et souligne particulièrement les effets discriminants de la nouvelle procédure d'entrée à l'université.

Jacques Terrasa, « Arts visuels et langues étrangères à l'université »

Collège franco-britannique

Dans l'hispanisme, nous avons une forte présence des arts visuels, notamment du cinéma. En tant que président de la 14^e section, Jacques Terrasa a pu observer le nombre croissant de dossiers spécialisés dans les arts visuels et la difficulté, parfois, à les évaluer. Au sens strict du terme, ces dossiers relèvent de la section d'histoire de l'art et c'est par le biais de la civilisation qu'ils sont acceptés dans une section comme la 14^e.

Champ disciplinaire à l'origine marginal, trois facteurs ont contribué à son développement : la croissance numérique des collègues spécialisés dans ce domaine ; l'importance de l'image dans notre culture actuelle ; enfin, la place des sujets propres aux arts visuels dans les programmes des concours de recrutement à l'enseignement a contribué à donner une visibilité à ce champ disciplinaire.

Pour un linguiste, l'image est une manière d'échapper indirectement à la langue : le castillan et le catalan, en l'occurrence. Dans les années soixante-dix, le catalan était une langue de contestation, interdite par la dictature, ce que ne véhiculait la langue officielle. Se créait ainsi un conflit de loyauté, que la spécialisation en arts visuels permettait d'éviter.

L'autre porte d'entrée dans les arts visuels était, par ailleurs, la sémiotique.

À l'initiative d'un Inspecteur Général, dès les années 1980, Goya, puis Velázquez, ont été inscrits aux programmes du CAPES et de l'Agrégation il y a environ 35 ans et, dès 1984, un film a

systématiquement été au programme. À partir de la fin des années 1990, tous les membres du jury du CAPES ont dû se former à l'analyse filmique pour apprécier les prestations des candidats. Enfin, depuis quatre ans, un film est inscrit au programme des épreuves écrites du CAPES externe d'espagnol. Par conséquent, toutes les préparations intégraient désormais cette dimension des arts visuels, qui devenaient très présents dans la formation des futurs enseignants d'espagnol.

Malgré tout, les chercheurs spécialisés dans les arts visuels étaient, souvent, associés à une étiquette didactique, ce qui desservait la reconnaissance de ce champ disciplinaire.

Néanmoins, les premières thèses sur la bande dessinée datent de la fin des années 1990, puis sur la photographie, des années 2000. Et aujourd'hui, les arts visuels dans l'hispanisme, cela signifie des recherches sur le cinéma, la photographie, la peinture, la publicité, etc.

Un autre cheval de Troie pour les arts visuels dans l'hispanisme a été la création du GRIMH (Groupe de réflexion sur l'image dans le monde hispanique), à Lyon, en 1998, à l'initiative de J.-C. Seguin, J. Terrasa et N. Berthier. Cette association reste un référent très fort et offre un lieu de rencontres autour des recherches sur l'image.

Au-delà de l'hispanisme, dans quelle mesure les arts visuels peuvent contribuer à l'enseignement des langues ? Il semble évident que la connaissance d'une culture doit intégrer les arts visuels. Les connaissances d'un spécialiste de littérature sont intéressantes pour un spécialiste d'arts visuels puisque les démarches méthodologiques de l'analyse formelle (théories de Genette) sont pertinentes pour l'analyse d'un document visuel. Il y a une certaine forme de transversalité dans la méthodologie d'un spécialiste de langue, civilisation, littérature et arts visuels. D'autant plus qu'une fine connaissance du contexte culturel est indispensable à l'analyse d'une oeuvre d'art visuel.

Le problème des arts visuels était donc, plutôt, de l'ordre de la légitimité que de la compétence. Mais cette légitimité se bâtit à partir de l'exigence des recherches menées sur les arts visuels, ainsi qu'à partir des réseaux internationaux consacrés à ces objets. Il est vrai qu'en France, les spécialistes de groupes de recherche spécialisés dans ces domaines enrayerent l'épanouissement des chercheurs en arts visuels.

Pour conclure, Jacques Terrasa s'interroge sur la présence parfois très relative des arts visuels dans des formations en langues et cultures étrangères non hispanistes : pourquoi une place moindre du cinéma nord-américain ou de la peinture italienne dans les départements LLCER d'anglais ou d'italien ?

Discussion

François Brunet précise que c'est l'expérimentation pédagogique qui a conduit certains collègues à intégrer l'enseignement et la recherche sur les images. Par ailleurs, les recherches sur le cinéma est l'une des branches fondatrices de l'AFEA. En revanche, ces questions n'ont été intégrées dans les programmes de concours qu'après l'espagnol : dans les années 90 au plus tôt.

François Brunet pose également la question du rapport entre les hispanistes et les historiens de l'art. Car, côté anglicistes, il n'y a pas d'historiens de l'art en France spécialisés en art anglais ou nord-américains. Jacques Terrasa répond que le nombre d'historiens de l'art spécialisés dans la peinture espagnole est tout de même limité. Par ailleurs, l'approche est différente : un historien de l'art se centrera davantage sur des éléments factuels et non sur des aspects sémiotiques ou encore sur le

rapport du tableau avec une époque et une certaine perception du monde. Par ailleurs, la spécialité des hispanistes/ anglicistes/ italianistes, etc. spécialistes d'arts visuels est leur maîtrise de la langue, qui est essentielle. Jean-Luc Nardone signale qu'au contraire la question est très différente en italianisme, où très peu de collègues italianistes travaillent sur les arts visuels, même s'il est vrai que Léonard de Vinci est au programme de l'Agrégation cette année.

François Brunet pose la question de la communication entre les spécialistes de peinture et de cinéma ou séries télévisées. Jacques Terrasa répond qu'il existe assurément une fragmentation.